



Verein Bildung Hörsystemakustik

Exigences minimales pour les entreprises formatrices

1. Exigences fondamentales

- 1.1 Tous les outils et l'ensemble du matériel sont à la disposition des apprenants pour qu'ils s'exercent pendant le temps de travail
- 1.2 L'apprenant dispose d'un lieu de travail d'au moins 1 m de large pour son travail d'exercice
- 1.3 L'apprenant a un interlocuteur fixe en la personne d'un formateur qui dispose de connaissances approfondies

2. Exigences relatives aux outils

- 2.1 Fraiseuse avec nombre de tours variable, min. 25 000 min⁻¹,
- 2.2 Audiomètre à deux canaux pour audiométrie tonale et vocale
- 2.3 Haut-parleur
- 2.4 Boîtier de mesure
- 2.5 Installation in-situ
- 2.6 Appareil de photopolymérisation/lampe UV
- 2.7 Ventillette
- 2.8 Appareil de nettoyage à ultrasons
- 2.9 Interface PC et système auditif

3. Exigences relatives aux instruments

- 3.1 Ensemble à fraiser
- 3.2 Pince baïonnette
- 3.3 Ciseaux ronds
- 3.4 Otoscope avec différents spéculums auriculaires
- 3.5 Conduit lumineux
- 3.6 Seringue ou injecteur
- 3.7 Stéthoscope par apprenant
- 3.8 **Pince d'élargissement de tuyaux**

4. Exigences relatives au matériel

- 4.1 Papier de verre
- 4.2 Pâte de polissage
- 4.3 Coton viscosé et fil ou protège-tympan
- 4.4 **Matériau de prise d'empreinte**
- 4.5 Pâte de modelage
- 4.6 Laque LP-H
- 4.7 Tuyau et coude SE
- 4.8 Colle instantanée
- 4.9 Masque de protection contre les poussières fines
- 4.10 Lunettes de protection
- 4.11 Blouses
- 4.12 Lingettes nettoyantes

Berne, février 2016 AFSA